

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE des Bassins Tude et Dronne aval

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Comité syndical du 19 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf décembre à dix-huit heures trente, le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Rioux-Martin, sous la présidence de Monsieur BONIFACE Joël.

Communes	Délégués titulaires	Titulaires Présents	Excusés ayant donné procuration à :	Délégués suppléants	Suppléants présents	Participent aux délibérations
AIGNES et PUYPEROUX	M. Laurent BERTHAUD			Mme. Myriam HUGUET		
AUBETERRE sur DRONNE	M. Jean Paul LAFRAIS	X		M. Xavier ORAIN		
BARDENAC	M. Bernard BERTON	X		M. Michel MAZURIE		
BAZAC	M. Régis CHALARD	X		Mme. Nelly CHADEFAUD		
BELLON	M. Joël JARNY			M. Laurent MONTIGAUD		
BOISNE-LA TUDE	Mme Lysiane BOUGON-CELERIER	X		M. Francis BROUANT	X	
BORS de MONTMOREAU	M. Yves DUPUY	X		M. Pascal BOURDIGEAUD		
BONNES	M. Stéphane BEGUERIE	X		M. Jean Claude FAURE	X	
BRIE sous CHALAIS	M. Olivier RIVALAN		M. Bernard HERBRETEAU	M. Fabrice BORDE		
BROSSAC	M. Jean Pierre CHARBONNIER			Non désigné		
CHALAIS	M. Joël MOTY		M. Marc DUFLOT	M. Michel DUBREUIL		
CHALAIS	M. Marc DUFLOT	X		-		
CHAMADELLE	M. Sophie BLANCHETON	X		M. Gérard MUSSOT	X	
CHATIGNAC	M. Daniel BOUCHERIE	X		Mme. Murielle PETIT		
COURGEAC	M. Michel ROUSSELIERE			M. Francis GALTEAU		
COURLAC	M. Ludovic MELUN			M. François DI VIRGILIO		
COUSTRAS	M. Michel FOULHOUX	X		Mme Véronique DI CORRADO		
COUSTRAS	Mme Sylvie BOISSEL	X				
CURAC	M. Noël GEORGES	X		M. GELINEAU YVON		
JUIGNAC	M. Christophe PETIT	X		M. Jérôme VRIGNAUD		
LA BARDE	M. Laurent POINEAU	X		M. Jean Michel ROUX		
LAGORCE	M. Bernard DUDZIAK	X		M. PAREJA Jean Pierre		
LAPRADE	M. Cyril BRARD	X		M. Bernard CHAUVIT	X	
Les EGLISOTTES	M. Bernard NADEAU	X		M. Francis GARETON		
Les EGLISOTTES	M. Bernard GUILLEMOT	X				
Les ESSARDS	M. Laurent ESCLASSE	X		M. Joël LABROUSSE		
Les PEINTURES	M. Wilfrid NERI	X		M. Jean-Paul MUSSET		
MEDILLAC	M. Philippe FOUGA	X		Mme. Françoise TARDE		
MONTBOYER	M. Dominique CHAUMET	X		M. Michel DUBOIS		
MONTIGNAC le COQ	M. Alain DESERT	X		M. Damien HERY		

AR PREFECTURE

016-200	MONCHREAU SAINT CYBARDE	M. Bernard HERBETEAU	X		M. Jean Claude CHAUMET		
Recu le	20-12-2017	M. Pierre BROUILLET			M. Régis STEFANIAK		
	ORIVAL	M. Daniel ROUSSE			M. Louis DUMAS		
	PILLAC	Mme. Géraldine BOUILLON	X		M. Denis AUDOIN		
	RIOUX-MARTIN	M. Joël BONIFACE	X		M. Adrien CHADEFAUD		
	ROUFFIAC	M. Jean Marie RIBEREAU			M. Jean Pierre VINCANT		
	SAINT AIGULIN	M. Patrice PELET	X		M. ALAIN CHIRON		
	SAINT AIGULIN	M. Jean Pierre GOUZILH	X		-		
	SAINT AMAND de MONT.	M. Michel PAUL-HAZARD	X		M. Loïc SEGUIN	X	
	SAINT-AVIT	M. Michaël PASQUIER	X		M. Fabrice GUITARD	X	
	SAINT-EUTROPE	M. Vincent FROUGIER			M. Thierry BRUNO		
	SAINT-LAURENT de BELZAGOT	Mme Dominique BLANLOEUIL			Mme Corinne BILLONNET		
	SAINT-MARTIAL de MONT.	Mme Martine VAN LECKWYCK - CATRY	X		M. Loïc CIMETIERE		
	SAINT QUENTIN de Chalais	M. Thierry JAUVIN	X		M. Alexandre DOUSSAINT	X	
	SAINT-ROMAIN	M. Dominique LE GRELLE	X		M. William RICHARD	X	
	SAINT SEVERIN	M. Christian MARCADIER			M. Patrick BENOIT		
	YVIERS	Mme GEIMOT Nicole	X		Mme CABROL Claudia		
	<b>TOTAUX</b>		<b>34</b>	<b>2</b>		<b>8</b>	<b>0</b>

Date de la convocation : 05 décembre 2017 - Quorum : 24

Nbre total de délégués titulaires : 47 - Nbre de délégués titulaires présents : 34

Nbre total de délégués suppléants : 43 - Nbre total de délégués suppléants présents : 8

Nbre total de délégués suppléants ayant pris part au vote : 0

Nbre total de pouvoirs : 2

Secrétaire de séance pour la lecture des pouvoirs : Mme BOISSEL Sylvie

Nbre de votants : 36

Assistaient à la séance :

- M. PANNETIER Gaël, responsable des services et technicien milieux aquatiques,
- M. HOSPITAL Pierre-Antoine, technicien milieux aquatiques,
- Mme NADAUD Géraldine, adjointe administrative,
- M. BONIS Eric, technicien milieux aquatiques et animateur Natura 2000 au SABV Dronne aval à partir du 08/01/18,
- Mme AUBRIT Marie-Claire, Maire de Saint-Félix, Communauté de Communes des 4 B,
- M. BORDE Guy, Maire de Boscamnant, Communauté de Communes Haute Saintonge,
- M. MARTINEZ Jean-François, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
- M. TEISSIER Matthieu, chargé de mission à la Communauté d'Agglomération du Libournais,
- M. MAINDRON Bernard, Vice-Président de la Communauté de Communes Haute Saintonge,
- M. PILON Olivier, Direction général des services à la Communauté de Communes Lavalette, Tude, Dronne.

## DELIBERATION N° 30/2017

**OBJET** : Programme prévisionnel : TR3-2018 du Programme Pluriannuel de Gestion de la Tude et de la Dronne charentaise (2016/2026)

**EXPOSE** :

M. Joël BONIFACE, Président, rappelle aux membres du Comité Syndical que dans le cadre du programme pluriannuel de gestion de la Tude et de Dronne Charentaise (2016-2026), voté le 07/12/2015 (délibération n° 470), une nouvelle tranche d'actions est mis en œuvre chaque année.

Le fait d'avoir un programme global sur dix années oblige quand même le Comité Syndical, chaque année, à délibérer sur une tranche annuelle actualisée.

Les dossiers de demandes de subventions sont liés à chaque tranche de travaux indépendamment les uns des autres et doivent faire l'objet de délibérations distinctes.

Le Président présente la tranche 3<sup>ème</sup> du PPG 2016 – 2026, pour l'année 2018, qui comporte plusieurs volets du PPG :

Tranche n°3 01/07/2018 au 31/12/2019		Linéaire de berge en m	Coût unitaire HT/m de berge	Total € HT prévisionnel	Total € TTC Prévisionnel
Actions du programme	Actions prévues dans la PPG (2016-2026)				
A1 / ripisylve	La Dronne TR2	16 118	6	96 708	116049,60
	La Tude TR3	19 368	2,2	42 609,60	51 131,52
B2 / Continuité écologique ouvrages hors Liste 2	Etudes projets OP1 : Grand Pas OD2 : vanne du canal de Montmoreau OP2 : barrage du pont	Pour travaux Tranche n°5 en automne 2020		20 000	24 000
C2 / Embâcles	Bassin versant Tude et Dronne Charentaise			3 000	3600
C3 / Jussie	Gestion des petits herbiers Dronne Charentaise			8 000	9600
C7 / Ragondins	Appui aux Groupements de défense contre les organismes nuisibles			8 600	8600 Pas de TVA
<b>TOTAL</b>				<b>178 317,60</b>	<b>212 981.12</b>

Ce programme a été estimé globalement à 212 981.12 € TTC. Il regroupe l'ensemble des postes de dépenses ci-dessus.

M. le Président termine en précisant que cette troisième tranche de fera l'objet d'une demande de subventions auprès des partenaires financiers.

**RESOLUTION :**

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents décide :

- D'adopter dans sa totalité la 3<sup>ème</sup> tranche du PPG 2016-2016 pour un montant de 212 981.12 € TTC,
- D'inscrire en **investissement**, au budget primitif de l'année 2018, le montant 170 317,60€ HT soit 204 381.12 € TTC
- D'inscrire en **fonctionnement**, au budget primitif de l'année 2018, le montant de 8 600 € TTC,
- De solliciter des subventions auprès des divers partenaires financiers : Europe, Conseil Région Nouvelle Aquitaine, Conseil Départemental de la Charente et Agence et de l'Eau Adour Garonne,
- De donner le pouvoir au Président de signer les pièces concernant les présentes décisions.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Joël BONIFACE

